



# **DECISION MODIFICATIVE 1**

**2020**

**BUDGET TECHNOPOLE LAHITOLLE**

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Décision modificative n.1 - Budget annexe Lahitolle

---

**Date de transmission de l'acte :** 19/11/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/11/2020

---

**Numéro de l'acte :** 13 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 018-241800507-20201112-13-DE

---

**Date de décision :** 12/11/2020

**Acte transmis par :** Bertrand GAY

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. décisions budgétaires

	<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>				
	<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES</b>				
	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>				
<b>SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020 à 19 HEURES</b>					
<b>En visioconférence</b>					
Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
70	64	2	0	6 novembre 2020	6 novembre 2020

**Présents** : Irène FELIX, Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMAY, Bruno FOUCHET, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Alain MAZE, Stéphane HAMELIN, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Olivier CABRERA, Constance BONDUELLE, Pierre-Henri JEANNIN, Magali BESSARD, Yannick BEDIN, Céline MADROLLES, Catherine MENGUY, Renaud METTRE, Nadia NEZLIOUI, Alex CHARPENTIER, Frédéric SOULAT, Alain BOUQUIN, Corinne TRUSSARDI, Jean-Pierre PIERRON, Sakina ROBINSON, Mustapha MOUSALLI, France LABRO, Joël ALLAIN, Régis MAUTRE, Jean-Marc BARDI, Philippe MOUSNY, Marcella MICHEL, Philippe MERCIER, Alexia FRANQUES, Martial REBEYROL, Justine SINGEOT, Ludwig SPETER-LEJEUNE, Elisabeth POL, Valérie CHANTEFORT, Urbain NTARUNDENGA, Valérie CHAPAT, Dominique GILLET, Mélanie CELEGATO, Pierre GUILLET, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Nicole HUBERT, Philippe DEBROYE, Gaëlle FLEURIER-LEFORT, Didier PRUDENT, Franck BRETEAU, Nadine MOREAU, Christine DAGAUD, Annie JACQUET, Yvonne KUCEJ

**Excusés** : Daniel GRAVELET, Thibaut RENAUD

**Pouvoirs** :

Yann GALUT donne pouvoir à Mme la Présidente  
 Hugo LEFELLE donne pouvoir à Christine CHEZE-DHO  
 Marie-Hélène BIGUIER donne pouvoir à Magali BESSARD  
 Eric LE PAVOUX donne pouvoir à Marie-Christine BAUDOUIN

M. Alex CHARPENTIER et Mme Alexia FRANQUES sont désignés secrétaires de séance

*Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires*

- 13 -

### Décision modificative n°1 - Budget annexe Lahitolle

-----

**Présidente de séance : Mme Irène FELIX**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° 44 du 9 décembre 2019 approuvant le budget primitif du budget annexe Technopole Lahitolle;

Vu la délibération n° 25 du 11 juin 2020 approuvant les affectations de résultats 2019 pour les budgets annexes à caractère administratif ;

Vu l'avis favorable de la Commission Commission Finances, Ressources Humaines, Contractualisation, Accessibilité et Bâtiments Communautaires du 12 octobre 2020 ;

Considérant que, comme chaque année, après l'approbation du Compte Administratif (CA) de l'exercice écoulé, un projet de décision modificative est soumis au vote du Conseil Communautaire.

**1 / Reprise des résultats antérieurs**

Ce projet de décision modificative n°1 a pour objet d'intégrer :

- le résultat d'investissement déficitaire de l'exercice 2019 : - **365 057,91 €**
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement correspondant principalement à des engagements en cours pour l'aménagement de la zone : **3 000,00 €**,
- l'affectation en réserve de la section d'investissement (compte 1068) de la totalité du résultat de fonctionnement de clôture au 31/12/2019 s'élevant à **368 057,91 €**.

## 2 / La section d'investissement

Lors du BP 2020, il avait été prévu 1 905 000 € de dépenses d'équipement dont 1 815 000 € pour la seconde tranche de travaux sur la zone. Ces crédits avaient été inscrits notamment pour la réalisation des voiries secondaires permettant une liaison entre la Rue Maurice Roy et la Rue Amagat ainsi qu'une liaison piétonne entre la place Gribeauval et la Rue de la Salle d'Armes.

Compte tenu de l'avancement des travaux, il est proposé de diminuer de 200 000 € les crédits inscrits au chapitre « 23 - immobilisations en cours ».

Au niveau des recettes d'investissement, il est proposé les ajustements suivants :

- inscription nouvelle sur le chapitre 13 « subventions d'équipement » : + 1 290 000 €, suite réception de la notification par l'État d'une aide dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour la réalisation des travaux inscrits au budget,
- inscription d'une recette de cession non prévue lors du BP : + 77 000 €
- diminution des crédits d'emprunts inscrits sur le chapitre 16 « Emprunts » : - 1 567 000 €

Des opérations d'ordres sont inscrites à hauteur de 100 000 € en dépenses et en recettes d'investissement pour procéder au remboursement d'avances versées dans le cadre des marchés publics.

Après prise en compte du déficit antérieur et des reports 2019, la section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à 268 057,91€.

## 3 / La section de fonctionnement

A la demande de la trésorerie, il est proposé d'effectuer les opérations suivantes :

- chapitre 65 - autres charges de gestion courante : + 5,00 €
- chapitre 011 – charges à caractère général : -5,00 €.

## 4 / Synthèse

Le projet de décision modificative n°1 se synthétise donc comme suit :

		Dépenses (€)	Recettes (€)
Fonctionnement	Report à nouveau 2019	0,00	0,00
	Propositions nouvelles	0,00	0,00
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<i>Total mvts réels</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total Mvts d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Investissement	Solde d'exécution 2019	365 057,91	
	Restes à réaliser 2019	3 000,00	
	Résultat mis en réserves		368 057,91
	Propositions nouvelles	- 100 000,00	- 100 000,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>268 057,91</b>	<b>268 057,91</b>
	<i>Total Mvts réels</i>	<i>168 057,91</i>	<i>168 057,91</i>
	<i>Total Mvts d'ordre</i>	<i>100 000,00</i>	<i>100 000,00</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>268 057,91</b>	<b>268 057,91</b>	
	<i>dont mvts réels</i>	<i>168 057,91</i>	<i>168 057,91</i>

En résumé, ce projet de décision modificative consiste essentiellement à :

- ajuster à la baisse les crédits d'investissement de l'année, ces crédits seront réinscrits sur le budget de l'année 2021,
- et réduire fortement la prévision de recours à l'emprunt grâce notamment à la subvention obtenue dans le cadre de la DSIL.

M. Richard BOUDET rapporteur entendu, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE**  
**à l'unanimité des votants**

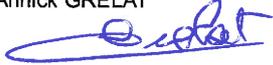
- d'adopter cette décision modificative n°1 concernant le budget annexe Technopole Lahitolle qui s'équilibre en dépenses et en recettes :
  - à hauteur de 0,00 € pour la section de fonctionnement
  - et 268 057,91 € en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le **19 NOV. 2020**

Affichage du **19 NOV. 2020**

Pour la Présidente et par délégation  
La Responsable du Service des Assemblées  
Annick GRELAT



**Fait à Bourges, le 13 novembre 2020**

**La Présidente,**



Irene FELIX

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.*

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**- BOURGES PLUS (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 24180050700113

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURGES MUNICIPALE

**M. 14**

**Décision modificative 1 (3)**

**Voté par nature**

**BUDGET : TECHNOPOLE LAHITOLLE (4)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	4

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>T</b>		
<b>E</b>	<b>E</b>		
	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	0,00	0,00
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>E</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
<b>P</b>			
<b>O</b>			
<b>R</b>			
<b>T</b>			
<b>S</b>			
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	0,00	0,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>T</b>		
<b>E</b>	<b>E</b>		
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	-100 000,00	268 057,91
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	3 000,00	0,00
<b>E</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 365 057,91	(si solde positif) 0,00
<b>P</b>			
<b>O</b>			
<b>R</b>			
<b>T</b>			
<b>S</b>			
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	268 057,91	268 057,91
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	268 057,91	268 057,91

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## BUDGET TECHNOPOLE LAHITOLLE

### Liste des reports - dépenses Exercice 2019 vers 2020

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles			3 000,00 €
2111	90	Terrains nus	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 000,00 €</b>

Arrêté le présent état à la somme de trois mille euros.



A Bourges, le 21 janvier 2020  
Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président,  
Gérard SANTOSUOSSO

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	91 950,00	0,00	-5,00	-5,00	91 945,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>91 950,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 950,00</b>
66	Charges financières	27 050,00	0,00	0,00	0,00	27 050,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>119 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>119 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	284 700,00		0,00	0,00	284 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 300,00		0,00	0,00	2 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>287 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>287 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>406 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>406 000,00</b>
--	-------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	406 000,00	0,00	0,00	0,00	406 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>406 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>406 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>406 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>406 000,00</b>
--	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>287 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 000,00	3 000,00	0,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 768 000,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	1 568 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 905 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>1 708 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000,00	0,00	0,00	0,00	287 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>287 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>287 000,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers(8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 192 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>1 995 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 192 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>2 095 000,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 365 057,91

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 460 057,91

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 290 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 798 000,00	0,00	-1 567 000,00	-1 567 000,00	231 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 798 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-277 000,00</b>	<b>-277 000,00</b>	<b>1 521 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	368 057,91	368 057,91	368 057,91
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	107 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	184 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>107 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>445 057,91</b>	<b>445 057,91</b>	<b>552 057,91</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 905 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>168 057,91</b>	<b>168 057,91</b>	<b>2 073 057,91</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	284 700,00		0,00	0,00	284 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 300,00		0,00	0,00	2 300,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>287 000,00</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>387 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 192 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>268 057,91</b>	<b>268 057,91</b>	<b>2 460 057,91</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 460 057,91</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

**287 000,00**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-5,00		-5,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-200 000,00	100 000,00	-100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>-197 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>-97 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>365 057,91</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>268 057,91</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 290 000,00	0,00	1 290 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-1 567 000,00	0,00	-1 567 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	77 000,00		77 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>-200 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>368 057,91</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>268 057,91</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>91 950,00</b>	<b>-5,00</b>	<b>-5,00</b>
60611	Eau et assainissement	500,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 076,64	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	54 243,90	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	22 129,46	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 615,00	-5,00	-5,00
63512	Taxes foncières	6 385,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>
65888	Autres	0,00	5,00	5,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>91 950,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>27 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 300,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-250,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>119 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>284 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>2 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 300,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>287 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>287 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	2 810,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 060,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	406 000,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	406 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		406 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		406 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		406 000,00	0,00	0,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	110 000,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 768 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	177 850,00	-30 000,00	-30 000,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 164 445,95	-170 000,00	-170 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	405 704,05	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 905 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>287 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	287 000,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>287 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 192 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>-200 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>2 192 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>3 000,00</b>
-----------------------------------	-----------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>365 057,91</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>268 057,91</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 290 000,00	1 290 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	1 290 000,00	1 290 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 798 000,00	-1 567 000,00	-1 567 000,00
1641	Emprunts en euros	1 798 000,00	-1 567 000,00	-1 567 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 798 000,00</b>	<b>-277 000,00</b>	<b>-277 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	368 057,91	368 057,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	368 057,91	368 057,91
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	107 000,00	77 000,00	77 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>107 000,00</b>	<b>445 057,91</b>	<b>445 057,91</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 905 000,00</b>	<b>168 057,91</b>	<b>168 057,91</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	284 700,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 300,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 300,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>287 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>287 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>2 192 000,00</b>	<b>268 057,91</b>	<b>268 057,91</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>268 057,91</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	IV	
												A1	
<b>INVESTISSEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
Dépenses réelles	287 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 705 000	1 992 000
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 705 000	1 705 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	287 000												287 000
Dépenses d'ordre	100 000												100 000
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>387 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 705 000</b>	<b>2 092 000</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>365 058</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>368 058</b>
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>752 058</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 708 000</b>	<b>2 460 058</b>
<b>RECETTES</b>													
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>986 058</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 474 000</b>	<b>2 460 058</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>986 058</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 474 000</b>	<b>2 460 058</b>

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>													
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>314 050</b>	<b>0</b>	<b>91 950</b>	<b>406 000</b>									
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>314 050</b>	<b>0</b>	<b>91 950</b>	<b>406 000</b>									
<b>RECETTES</b>													
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>406 000</b>	<b>0</b>	<b>406 000</b>										
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>406 000</b>	<b>0</b>	<b>406 000</b>										

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV – ANNEXES**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE**

	<b>IV</b>
	<b>A1</b>

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>387 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 708 000</b>	<b>2 095 000</b>
	Dépenses réelles	287 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 708 000	1 995 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	120 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 568 000	1 568 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES													
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>387 000</b>	<b>0</b>	<b>1 708 000</b>	<b>2 095 000</b>								
	Dépenses réelles	287 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 708 000	1 995 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	120 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 568 000	1 568 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>									
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000

**RECETTES**

RECETTES													
	<b>Total recettes investissement</b>	<b>966 058</b>	<b>0</b>	<b>1 474 000</b>	<b>2 460 058</b>								
	Recettes réelles	599 058	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 474 000	2 073 058
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	184 000	184 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	368 058	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368 058
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 290 000	1 290 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	231 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	387 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	387 000
021	Virement de la sect° de fonctionnement	284 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	284 700
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300
041	Opérations patrimoniales	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>314 050</b>	<b>0</b>	<b>91 950</b>	<b>406 000</b>								
Dépenses réelles		27 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 950	119 000
011 Charges à caractère général		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 945	91 945
012 Charges de personnel, frais assimilés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014 Atténuations de produits		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022 Dépenses imprévues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières		27 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 050
67 Charges exceptionnelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68 Dot. aux amortissements et provisions		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>287 000</b>	<b>0</b>	<b>287 000</b>									
023 Virement à la section d'investissement		284 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	284 700
042 Opérat° ordre transfert entre sections		2 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300
043 Opérat° ordre intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	406 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406 000
	Recettes réelles	406 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406 000
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	406 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 NOVEMBRE 2020**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 1**  
**BUDGET ANNEXE LAHITOLLE**

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène	Présente, en visioconférence		
ANNOIX	MAZÉ Alain	Présent, en visioconférence	CHATELIN Thierry	
VORLY	LEFEBVRE Corinne	Présente, en visioconférence	LEVY Jacques	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane	Présent, en visioconférence	PORTIER Jacqueline	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno	Présent, en visioconférence	RENIER Franck	
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard	Présent, en visioconférence		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	BEUCHON Yvon	Présent, en visioconférence		
MEHUN-SUR- YEVRE	SALAK Jean-Louis	Présent, en visioconférence		
SAINT- DOULCHARD	BOUDET Richard	Présent, en visioconférence		
BOURGES	GALUT Yann	Excusé, donne pouvoir à Mme la Présidente		
SAINT- GERMAIN-DU- PUY	BAUDOUI Marie-Christine	Présente, en visioconférence		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard	Présent, en visioconférence		
PLAIMPIED- GIVAUDINS	BARNIER Patrick	Présent, en visioconférence		
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette	Présente, en visioconférence	CHALOPIN Jean-Pierre	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 NOVEMBRE 2020  
DECISION MODIFICATIVE N° 1  
BUDGET ANNEXE LAHITOLLE**

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Excusé	ARCHAMBAULT Fabrice	
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis	Présent, en visioconférence	CARON Frantz	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne	Présente, en visioconférence	MEUNIER Maryse	
ARCAY	HAMELIN Stéphane	Présent, en visioconférence	NICOLI Eric	
BOURGES	PALLOT Catherine	Présente, en visioconférence		
BOURGES	STOQUERT Marc	Présent, en visioconférence		
BOURGES	CHEZE-DHO Christine	Présente, en visioconférence		
BOURGES	CABRERA Olivier	Présent, en visioconférence		
BOURGES	BONDUELLE Constance	Présente, en visioconférence		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Présent, en visioconférence		
BOURGES	BESSARD Magali	Présente, en visioconférence		
BOURGES	BEDIN Yannick	Présent, en visioconférence		
BOURGES	MADROLLES Céline	Présente, en visioconférence		
BOURGES	LEFELLE Hugo	Excusé, donne pouvoir à Mme Christine CHEZE-DHO		

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 NOVEMBRE 2020**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 1**  
**BUDGET ANNEXE LAHITOLLE**

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MENGUY Catherine	Présente, en visioconférence		
BOURGES	METTRE Renaud	Présent, en visioconférence		
BOURGES	NEZLIOUI Nadia	Présente, en visioconférence		
BOURGES	CHARPENTIER Alex	Présent, en visioconférence		
BOURGES	SOULAT Frédérique	Présente, en visioconférence		
BOURGES	BOUQUIN Alain	Présent, en visioconférence		
BOURGES	TRUSSARDI Corinne	Présente, en visioconférence		
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre	Présent, en visioconférence		
BOURGES	ROBINSON Sakina	Présente, en visioconférence		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Présent, en visioconférence		
BOURGES	LABRO France	Présente, en visioconférence		
BOURGES	ALLAIN Joël	Présent, en visioconférence		
BOURGES	MAUTRÉ Régis	Présent, en visioconférence		
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excusée, donne pouvoir à Mme Magali BESSARD		

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 NOVEMBRE 2020**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 1**  
**BUDGET ANNEXE LAHITOLLE**

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BARDI Jean-Marc	Présent, en visioconférence		
BOURGES	MOUSNY Philippe	Présent, en visioconférence		
BOURGES	MERCIER Philippe	Présent, en visioconférence		
BOURGES	FRANQUES Alexia	Présente, en visioconférence		
BOURGES	REBEYROL Martial	Présent, en visioconférence		
BOURGES	SINGEOT Justine	Présente, en visioconférence		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig	Présent, en visioconférence		
BOURGES	POL Elisabeth	Présente, en visioconférence		
BOURGES	MICHEL Marcella	Présente, en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie	Présente, en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Présent, en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie	Présente, en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique	Présent, en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre	Présent, en visioconférence		

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 NOVEMBRE 2020**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 1**  
**BUDGET ANNEXE LAHITOLLE**

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie	Présente, en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Excusé		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice	Présente, en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian	Présent, en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole	Présente, en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Présent, en visioconférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric	Excusé, donne pouvoir à Mme Marie-Christine BAUDOIN		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle	Présente, en visioconférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier	Présent, en visioconférence		
TROUY	BRETEAU Franck	Présent, en visioconférence		
TROUY	MOREAU Nadine	Présente, en visioconférence		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine	Présente, en visioconférence		
MARMAGNE	JACQUET Annie	Présente, en visioconférence		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne	Présente, en visioconférence		

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 70  
Nombre de membres présents : 64  
Nombre de membres votants : 68  
Nombre de suffrages exprimés : 62  
VOTES : Pour: 62  
          Contre: 0  
          Abstentions : 6

Date de convocation : 6 novembre 2020

Présenté par la Présidente  
A Bourges .....le 12 novembre 2020

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
A Bourges .....le 12 novembre 2020

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le .....**19 NOV. 2020**.... et de la publication le **19 NOV. 2020**

A Bourges, le 17 novembre 2020



La Présidente,

**Irene FELIX**